

Forums pour les consommateurs

Médecin traitant / Lexomil

Par JordanBelfort31 Posté le 03/08/2024 à 12h43

Bonjour à tous,

Je me suis inscrit pour faire part d'une situation délicate dans laquelle je me trouve depuis plusieurs années, et je souhaiterais être orienté, avec je l'espère, le plus de bienveillance possible et sans juger.

J'ai commencé à prendre du Lexomil quand j'étais jeune, je partageais le traitement de certains de mes proches. J'ai vécu de nombreux traumatismes (notamment familiaux, sociaux, scolaires...). On m'a souvent conseillé de voir un psy, ce que je n'ai jamais fait, je déteste parler de moi, de mes problèmes... Je fais un métier qui met à mal mes angoisses, mais où je parviens le plus souvent à en triompher (enseignant). Allez savoir pourquoi je préfère gesticuler devant des adolescents qu'interagir au quotidien avec des gens, la foule...

Le Lexomil avait fini par m'être prescrit par les médecins avec le temps. Les années ont passé, mes proches et moi avons subi le départ à la retraite de notre médecin traitant, puis une succession de médecins remplaçants à court terme. Est arrivée ensuite une doctoresse qui a été adoptée par les miens et j'ai suivi passivement/par solidarité familiale... Sauf que ce médecin est absolument anti-Lexomil, considère que c'est "un poison qui engendre la maladie d'Alzheimer" pour la citer, et a refusé systématiquement, à répétition, de m'en prescrire, quand bien même il m'était prescrit par le passé. Elle a néanmoins accepté de continuer à le prescrire pour mes proches âgés qui en prennent depuis des décennies, en disant tout de même qu'elle leur diminuait la posologie dans l'optique d'un éventuel sevrage, et l'a remplacé par de l'Alprazolam pour moi, qu'elle juge moins addictif. Or, je le trouve totalement inefficace...

Je me suis alors retrouvé dans la situation d'avant à devoir partager le traitement avec mes proches, et à donc à nouveau consommer une substance en douce, me retrouver addict à un médicament pour lequel je ne peux fournir aucun justificatif, ce qui m'empêche par exemple de réaliser des voyages de rêve dans certains pays...

Ce changement de médecin s'est produit au moment du Co-Vid, de l'essor de Doctolib, là où on a eu l'impression qu'il devenait quasi-impossible de changer de médecin traitant, où tout devait être plus que jamais officialisé, institutionnalisé, figé, noir sur blanc.

Je souhaite donc depuis changer de médecin pour ENFIN avoir une prescription à nouveau pour le Lexomil, et à terme, m'en débarrasser (si toutefois c'est possible, avec le temps qui passe, j'y crois de moins en moins), mais je me vois mal me présenter devant un médecin et expliquer cette histoire. Je me dis que j'aurais l'air d'un junkie qui vient demander une ordonnance, ce qui est quelque part vrai. J'ai donc besoin de conseils avisés, je l'espère, encore une fois, bienveillants. Je ne parle jamais de cette situation en dehors de mon cercle proche.

Merci à tous par avance pour vos réponses.

1 réponse

LucilleRM - 17/10/2024 à 14h25

Bonjour Jordan,

Vous êtes un junki, ce n'est pas une impression .. comme je l'ai été, comme d'autres le sont, l'ont été ... Malheureusement, à partir du moment où vous reconnaissiez ne plus pouvoir vous passer de votre anxiolytique, et prendre la console de vos proches, c'est un fait avéré.

Vous n'aimez pas l'attitude votre médecin, et c'est normal car vous ne concevez pas de vous passer de Lexomil.

J'ai été donc votre situation, pendant très longtemps, trop longtemps.

Et un jour, j'ai compris, et j'ai décidé d'arrêter ce fléau.

C'est dur, c'est long, mais il y a une vie sans anxiolytiques.

Une vie nette, une vie qui vous appartiendra, dans laquelle vous jouerez un rôle décisionnaire.

Quand le moment sera venu ça vous semblera évident.

La patience, c'est le maître mot de la guérison, ensuite la volonté et l'obstination.

Vous verrez, ça viendra pour vous aussi.

Je vous souhaite beaucoup de courage.